



Thèses récentes soutenues en théorie et philosophie du droit

Vendredi 10 février 2023 de 10h à 13h10

Université de Paris NANTERRE

SALLE F. 352, 3^{ème} étage du Bâtiment Simone Veil

par ZOOM : <https://ctad.cnrs.fr/2023/02/10/theses-recentes-en-theorie-et-philosophie-du-droit/>
(Zoom ID de réunion : 967 0718 5280, Code secret : 7074CTAD)

La SFPJ invite quatre auteurs de travaux doctoraux réalisés en théorie et philosophie du droit soutenus en 2021 à les présenter à un large public.

Accueil 9h45

10h-10h20 : Edern de Barros, « Le régime mixte chez Condillac et Mably. Éléments du républicanisme libéral dans le XVIII^e siècle français » (thèse soutenue en novembre 2021, Université de Paris XIII)

Discussion

10h45-11h05 : Guillaume Leroy, « La pratique du précédent en droit français. Étude à partir des avis de l'avocat général à la Cour de cassation et des conclusions du rapporteur public au Conseil d'Etat », (thèse soutenue en novembre 2021, Université d'Aix en Provence)

Discussion

Pause

11h40-12h00: Kevin Castanier, « Faut-il supprimer le syllogisme judiciaire ? », (thèse soutenue en octobre 2021, Université de Rennes 1)

Discussion

12h25-12h45: Katie Evans, « Ce que la machine devrait savoir de nous : enjeux des principes de l'intelligence artificielle et pratique éthique », (thèse soutenue en janvier 2021, Sorbonne Université)

Discussion

Coordination des débats :

Véronique Champeil-Desplats, présidente de la SFPJ et Julien Naccache, représentant jeune recherche à la SFPJ